Trente-cinquième Année. — N° 31 UN NUMERO 15 CENTIMES. VENDREDI 31 JANVIER 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing. Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint tienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 30 JANVIER 1890

LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

La période aiguë du conflit anglo-portugais est passée. Ceux qui avaient déjà escompté ce fâcheux incident en faveur du triomphe de la République en Portugal, doivent en rabattre. Malgré les violentes manifestations qui ont eu lieu en Portugal, rien ne fait supposer que le trône de Charles Ier en ait été ébranlé. Les républicains se sont beaucoup agités, mais la masse de la nation reste fidèle à la monarchie. Plusieurs leçons se dégagent toutefois de cet incident.

Ce qui est d'abord à noter, c'est le grand et large mouvement patriotique qu'il a provoqué dans tout le Portugal. La souscription organisée dès le premier jour pour l'achat des cuirassés se poursuit avec un succès croissant. Une personne a donné à elle seule un million six cent cinquante mille francs. Dans toutes les administrations publiques ou privées, dans toutes les associations, partout enfin, le même élan s'est produit.

Mais les Portugais comptent très peu, à vrai dire, sur la force que leur pays pourra puiser dans la possession de quelques petits cuirassés de plus ou de moins, la revanche immédiate qu'ils veulent prendre sur l'Angleterre est tout autre qu'un échange de coups de canons. C'est au commerce de la Grande-Bretagne et à sa navigation qu'ils veulent faire payer le préjudice qui a été porté à l'expansion coloniale du Portugal.

Les importations anglaises se chiffrent annuellement par 68 ou 70 millions ; le transport de passagers et le frêt de marchandises sur les navires anglais n'atteignent pas moins de 28 millions par an. C'est cette somme d'environ 95 à 100 millions que les Portugais veulent retirer des profits anglais.

L'importation de tous les autres pays réunis se monte à la somme de 132 millions seulement. L'Angleterre fait donc, à elle seule, plus du tiers de toutes les importations du Portugal. Cette proportion est encore beaucoup plus forte pour tout ce qui concerne les services de navigation.

Or, cette revanche commerciale que veulent prendre les Portugais s'organise admirablement. Du haut en bas de l'échelle sociale, tout le monde est décidé à se passer des produits anglais, au prix même de gros sacrifices.

A Lisbonne, le major Serpa Pinto est le héros du jour, et les ovations qu'on fait à son effigie, les souscriptions qu'on ouvre pour lui offrir une épée d'honneur, servent de dérivatif à la douleur nationale.

On prétend que le ministère portugais avait fait appel à M. de Bismarck, en tant que président de la conférence de Berlin qui a fixé le mode d'acquisition de territoires en Afrique, en l'invitant à défendre son œuvre et à mettre à exécution le fameux article 12 qui oblige les puissances à recourir à la médiation, en cas de conflit. M. de Bismarck a paru faire la sourde oreille. Il n'est pas bien prouvé d'ailleurs que sa médiation ait été sollicitée.

Il faut accueillir de même avec une certaine réserve la nouvelle que les représentants d'autres puissances, comme la Turquie, l'Autriche et l'Italie, auraient fait des représentations amicales au *Foreign Office*. Telle pourrait être leur attitude, si les droits d'occupation en Afrique n'étaient pas réglés par la conférence de Berlin. En l'état, il appartient à chacune des puissances signataires du protocole de cette conférence — véritable traité international — de rappeler à l'Angleterre l'existence de l'article 12.

Mais, la Russie se désintéresse de l'Afrique, et la France se recueille. Quant à M. de Bismarck, il ne semble pas voir ces évènements sans quelque déplaisir, puisqu'ils peuvent jeter les nations ibériques dans les bras de la France; cependant, il tient à éviter de froisser l'Angleterre, pour ne pas affaiblir le gouvernement tory, si bien disposé pour la triple alliance; on comprend donc son embarras. Quant aux puissances secondaires, elles ne comptent pas.

En somme, il est à prévoir que la puissance qui perdra le plus à ce triste incident, c'est l'Angleterre. Pour quelques arpents de terre africaine, elle sacrifie l'amitié d'un petit peuple qui était pour elle un excellent débouché commercial. Un journal connu pour ses sympathies allemandes et anglaises, la *Nouvelle Presse Libre* avait raison quand il écrivait l'autre jour : « L'Angleterre, disait-il, aurait bien pu s'inspirer dans cette occasion du précédent créé, il y a quelques années, par la diplomatie allemande, dans le conflit des Carolines. Elle n'a pas adressé d'ultimatum à l'Espagne, pas envoyé de cuirassés à Cadix et à Barcelonne. Elle s'est soumise à l'arbitrage du Pape. »

Ce n'est pas une feuille cléricale, c'est un journal juif et anti-clérical qui avait le courage de tenir ce langage à l'Angleterre. Un arbitrage, en effet, quel qu'il fût, eût plus servi les intérêts anglais que l'emploi de la force.

UN EXEMPLE

Il y a eu mercredi une élection à Dinant, en Belgique. Le candidat catholique a été nommé à une forte majorité contre un candidat radical-socialiste. Les « libéraux » de l'arrondissement soutenaient le radical, tout comme en France, tant de républicains dits modérés croient faire preuve de haute intelligence politique en votant pour les candidats révolutionnaires.

Mais si, en Belgique, les « libéraux » sont en général, aussi mal inspirés que nos opportunistes français, les catholiques y sont autrement énergiques et autrement désintéressés que nos catholiques à nous.

Cette élection de Dinant nous en donne la preuve.

On sait qu'en Belgique le vote se fait au chef-lieu de l'arrondissement.

Dinant est dans les Ardennes. Les communications, en ce moment de l'année, sont là-bas très difficiles. Ces jours-ci tout le pays est couvert de neige. Beaucoup d'électeurs ont dû quitter leur village l'*avant-veille* du scrutin pour aller voter à Dinant ! Et le nombre des abstentions, parmi les catholiques, n'a pas atteint le chiffre de 160 dans tout l'arrondissement, sur neuf cents environ connus comme votant pour la droite. Défalquez les malades et voyez combien peu, parmi ces braves gens, ont reculé !

L'un des cantons les plus éloignés du centre est celui de Gédinne. Or, on écrit de Dinant :

« Voici qui donne une idée de l'héroïsme déployé par les électeurs du canton de Gedinne. Six voitures, envoyées par les catholiques dinantais, sont parties, lundi après-midi, pour Gedinne, où elles sont arrivées à 9 heures du soir. Elles ont passé la nuit à Gedinne.

» Le mardi elles ont rayonné dans tout le canton et amené les électeurs. Ils ont couché à la gare de Gedinne, sont partis à 4 h. du matin et sont arrivées à Dinant à 9 h. 1/2 pour le vote.

» Les électeurs repartent aujourd'hui à une heure de l'après-midi et arrivent à Gedinne à sept heures du soir où les voitures, reparties de Dinant et qui les ont attendus, les reprendront pour les amener à leur domicile respectif. Il y a de ces électeurs qui ne regagnent leurs pénates qu'à minuit. Les voitures reviennent à Dinant seulement dans la nuit de jeudi à vendredi.

» On a dû expédier 58 voitures de louage dans l'arrondissement !

» Le canton de Gedinne compte vingt octogénaires. Tous ou presque tous sont venus voter ! »

Si vous ajoutez à cela que les catholiques belges, riches ou aisés comprennent qu'ils font une *bonne affaire* et une *sérieuse économie*, en même temps qu'ils accomplissent une bonne action, en donnant, chaque année, d'énormes souscriptions pour l'organisation électorale et pour la propagande par la presse, vous aurez tout le secret du succès de la droite en Belgique.

Chez nos voisins, les catholiques consacrent à ces œuvres vingt ou trente fois plus d'argent que les catholiques français, parce qu'ils en sentent mieux l'importance au point de vue social et parce qu'ils comptent mieux aussi.

Ils savent qu'avec de bonnes élections on a de bonnes finances, qu'on paie moins d'impôts et que des lois, comme celles sur l'enseignement et comme quelques autres, imposent au budget personnel d'un catholique riche et consciencieux de bien plus lourdes charges que la plus large souscription électorale ou qu'une souscription princière pour une œuvre de propagande!

LA RÉUNION PLÉNIÈRE DES GAUCHES

Paris, 29 janvier. — Il est bien entendu que, seuls, les membres des gauches ont le monopole de la concorde et de l'union. Eh bien ! nous en avons eu un joli exemple à la réunion dite plénière tenue aujourd'hui dans la salle des fêtes du Palais-Bourbon. On avait choisi une salle très-vaste; précaution inutile puisque 150 députés à peine, sur 370 que comprend la majorité, s'étaient rendus à la convocation de MM. Proust, Millerand, Lockroy, etc.

Dans l'esprit des organisateurs de la petite fête, anciens ministres ou aspirants ministres, le but de la réunion était la formation d'un bureau, véritable comité de direction, naturellement désigné à l'attention de M. Carnot, dans la formation des futurs ministères.

On verra, par le compte-rendu, comment le plan a été déjoué, par l'opposition à la fois des modérés et du centre gauche, comme MM. Léon Say, Ribot, Aynard, etc et des membres de l'extrême-gauche qui suivront l'inspiration de M. Clémenceau. En un mot, le centre a été battu par les deux ailes de la majorité.

Dès le début de la réunion, présidée par M. Noël Parfait, M. Antonin Proust a proposé la nomination d'un bureau permanent, la majorité ne pouvant demeurer plus longtemps sans direction. Le bureau aurait dans ses attributions le droit d'appeler les ministres devant la réunion plénière des gauches. Cette résurrection du comité de salut public a été fort mal accueillie et, pendant un moment, le tumulte a été tellement violent que du Salon de la Paix, les journalistes pouvaient entendre les cris et les vociférations.

M. Viette ayant mis en avant le nom de M. Brisson, pour présider le bureau permanent, M. Brisson a déclaré qu'il refusait, étant absolument opposé à la formation de ce comité qui deviendrait un véritable gouvernement *occulte*, sans responsabilité, entravant l'action des ministres.

M. Rivet qui propose le nom de M. Floquet, n'est pas plus heureux, et c'est alors que M. de Lanessan propose l'ordre du jour suivant :

« Les députés républicains, réunis le 29 janvier 1890 en assemblée plénière au Palais-Bourbon, désireux de maintenir l'union de la majorité républicaine issue des dernières élections, décident : tous les députés s'assembleront en réunion plénière, sans convocation le dernier mercredi de chaque mois pour examiner les questions à l'ordre du jour et prendre les résolutions les plus propres à faire triompher les idées de progrès. Des réunions plénières extraordinaires pourront avoir lieu en tout temps sur la convocation d'un moins cinquante membres inscrits à la réunion plénière. »

« La majorité républicaine adopte comme base essentielle de son programme, le maintient et l'application des lois militaire et scolaire et la défense de la souveraineté du peuple contre les partisans de la monarchie, de l'empire ou de la dictature, sous quelques titres qu'ils se présentent. »

M. Ribot déclare qu'il est absolument opposé au principe de la périodicité des réunions plénières — il cite l'exemple de l'Angleterre où le ministère est regardé comme le chef incontesté de la majorité: — en France, l'abus des réunions plénières n'aurait d'autre effet que d'accentuer les discussions de la majorité.

M. Millerand déclare qu'il faut cependant choisir entre la réunion plénière ou la reconstitution des anciens groupes.

La discussion s'envenime, MM. Dreyfus, Provet, Lavertujon, prennent tour à tour la parole ; enfin, le président met aux voix l'ordre du jour de M. de Lanessan. Le procès-verbal dit qu'il a été adopté.

La vérité est que quelques mains seulement se sont levées pour l'adoption.

La sortie a été des plus animées. Tous les députés sont rouges et discutent encore très haut dans le salon de la Paix. C'est du propre, crie M. Clémenceau : nous avons fait une jolie besogne, et M. Granet à qui on demande son opinion sur la réunion répond : j'en sors et c'est ce qui en sortira de mieux. »

L'opinion générale est que cette réunion sera la première et l'avant-dernière. On se réunira peut-être encore une fois pour la forme le mois prochain et puis il n'en sera plus question.

M. Martineau, le boulangiste d'hier, y assistait.

Après la réunion on a voulu faire signer les députés qui acceptaient l'ordre du jour de M. de Lanessan.

Une quarantaine parmi les présents, ont refusé; citons notamment MM. Say, Aynard Develle, Clémenceau, Granet, etc.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES

Un journal anticatholique de Paris, le *Siècle*, publie une assez longue étude, qui ne manque pas d'intérêt, sur la situation présente de l'Afrique noire. Le *Siècle*, notamment, s'occupe de l'œuvre des missionnaires catholiques, de l'œuvre des Pères Blancs surtout. Il ne peut s'empêcher de rendre justice à ces apôtres. Il les admire, malgré lui sans doute ; mais il laisse voir son admiration. Voici en quels termes il fait ressortir l'éclatante supériorité des missionnaires catholiques sur les missionnaires protestants :

« On a souvent remarqué que les missionnaires catholiques réussissaient bien mieux que les protestants à gagner des prosélytes parmi les peuples sauvages. Cela s'explique par plusieurs raisons. Les missionnaires protestants, en général, ne s'occupent pas exclusivement de prédications. Ce sont le plus souvent « d'honnêtes ouvriers ou d'honnêtes marchands, qui trouvent dans les missions à satisfaire leurs goûts pour les aventures, la science ou le commerce. »

LA SITUATION MINISTÉRIELLE

Paris, 29 janvier. — Le brusque départ de M. Constans pour Toulouse est aujourd'hui, dans les couloirs de la Chambre, l'objet de toutes les conversations. Les amis du ministre de l'intérieur assurent que ce déplacement était décidé depuis quelques jours; c'est possible; en tous cas le secret avait été bien gardé, car place Beauveau, personne ne s'en doutait et la surprise a été grande quand M. Constans, au sortir du conseil des ministres, annonça qu'il partait le soir même.

Par une coïncidence curieuse, dans ce conseil, M. Rouvier avait obtenu de la majorité de ses collègues, que les poursuites, dans l'affaire des cuivres, seraient limitées aux quatre administrateurs qui faisaient partie à la fois du Comptoir d'Escompte et de la Société des Métaux; les autres administrateurs et MM. de Rothschild ne *devant* pas être inquiétés.

Cette décision du Conseil, combattue par M. Constans, est, croyons-nous, pour quelque chose dans les raisons qui l'ont décidé à quitter Paris momentanément ; mais ce n'est là en quelque sorte qu'un prétexte. Depuis longtemps M. Constans se rend compte que le cabinet Tirard agonise et il tient à s'en dégager le plus possible. La nomination de la Commission des douanes semble, en effet, devoir porter le dernier coup au ministère.

Aussi le départ de M. Spuller s'impose-t-il ? Il est question naturellement de lui donner une compensation qui ne serait autre que l'ambassade du Quirinal. Il est certain que M. Spuller serait *persona grata* auprès de M. Crispi.

Les autres membres du gouvernement ne se font d'ailleurs pas plus d'illusions que M. Constans sur les chances de durée. C'est ainsi que M. Spuller annonce à tous ses amis qu'il va quitter le quai d'Orsay.

La raison qu'il donne de son départ est l'opposition qu'il rencontre dans le Parlement pour faire accepter la politique extérieure. Notre ministre des affaires étrangères, ne cache pas, on le sait, son antipathie pour l'alliance russe, soutenant que la France n'a rien à y gagner et qu'un rapprochement avec l'Allemagne et l'Italie nous serait infiniment plus profitable.

M. Spuller ne néglige aucune occasion d'affirmer ses sentiments à cet égard.

On connaît les propos tenus par lui sur le compte de M. de Morenheim, propos qui n'ont pas été démentis et qui ont failli amener le départ de l'ambassadeur de Russie.

Voici un autre fait tout récent, non moins significatif. Diverses sociétés russes ont offert une écharpe d'honneur au général Saussier. Le gouverneur de Paris demande au ministre de la guerre l'autorisation de la porter. M. de Freycinet croit devoir demander un avis à son collègue des affaires étrangères. L'avis du quai d'Orsay fut nettement défavorable et M. de Freycinet se voit obligé de refuser au général Saussier l'autorisation de porter l'écharpe d'honneur. Cet incident a produit une vive émotion à l'ambassade de Russie et n'est pas de nature, on le conçoit, à améliorer nos rapports avec le gouvernement du Czar.

L'AFFAIRE GOUFFÉ

La note de M. Goron

Paris, 29 janvier. — Le préfet de police vient d'infliger à M. Goron, chef de la sûreté, une retenue de traitement de quinze jours pour avoir communiqué à la presse une note dans laquelle il attaquait très violemment le parquet de Lyon.

Gabrielle Bompard

On lit dans le *Paris* :

« Gabrielle Bompard n'est pas poursuivie, comme le disent quelques-uns de nos confrères, comme complice, mais comme un des auteurs principaux du crime de la rue Tronçon-Ducoudray, ce qui est bien plus grave.

» Le voyage de M. Doppfer à Lyon, que nous avions annoncé comme probable, car tout dans la procédure semblait le rendre nécessaire, vient d'être décidé ; M. le juge d'instruction en fait déjà les préparatifs.

» Gabrielle Bompard sera, bien entendu, de ce voyage. »

Gabrielle Bompard a été interrogée cette après-midi par M. Doppfer.

Rue Tronçon-Ducoudray

M. Doppfer s'est rendu ce matin rue Tronçon-Ducoudray, et il a procédé à de nouvelles constatations.

Gabrielle Bompard n'a pas été extraite du dépôt et sa présence n'était pas nécessaire pour les constatations qui ont eu lieu.

Le magistrat a seulement interrogé la concierge de l'immeuble et lui a fait présenter la malle qui a renfermé le cadavre de l'huissier Gouffé.

La concierge a parfaitement reconnu la malle : « mais a-t-elle ajouté, lorsque les locataires l'ont emportée de l'appartement elle était recouverte d'une enveloppe grise comme font les gens chics. »

L'arrestation probable d'Eyraud

A midi, le juge d'instruction a entendu M. Garanger. Le magistrat a demandé au témoin des renseignements sur le séjour d'Eyraud en Amérique.

On pense que l'arrestation de l'assassin de Gouffé n'est plus qu'une question d'heures.

Sa retraite est connue.

Le voyage à Lyon

Le voyage de M. Doppfer à Lyon est chose décidée.

« Reste à savoir, dit le *Temps*, quel jour il aura lieu et si l'on emmènera Gabrielle Bompard.»

D'après d'autres journaux, au contraire, le voyage de celle-ci est absolument décidé.

Le juge d'instruction prendra le train pour Lyon à l'heure même où Eyraud et Gabrielle Bompard ont commencé leur voyage avec le colis funèbre.

Ils descendront à l'hôtel désigné par l'accusée.

Le *Temps* ajoute : « Il est probable qu'Eyraud n'a pas demandé à un cocher de le conduire à l'endroit où il devait jeter le cadavre de Gouffé et briser ensuite la malle ; ce cocher eût été témoin.

» Eyraud qui a passé sa jeunesse à Lyon, allait souvent en promenade du côté de St-Genis-Laval.

» On pense qu'il a dû se servir d'une brouette ou d'une voiture à bras pour transporter la malle qui renfermait le cadavre de l'huissier.

» On croit que Gabrielle Bompard marchait derrière le véhicule. »

La vie d'Eyraud

Paris, 29 janvier. — *L'origine de Michel Eyraud*. Sous ce titre, on lit dans le *Nouvelliste de Lyon* :

« L'opinion publique s'égare sur l'origine de Michel Eyraud, dont la criminalité ne fait plus aujourd'hui de doute.

» On impute à une nombreuse famille de petits industriels ambulants ou établis à St-Etienne, ou au Puy des liens de parenté directs avec l'assassin de l'huissier Gouffé, et cette version est généralement acceptée pour authentique.

» La vérité est que Eyraud est étranger aux quatre ou cinq braves filles qu'on lui donne pour sœurs, et qui ne l'ont jamais ni connu ni vu.

» Il n'en appartient pas moins, par sa naissance, au chef-lieu du département de la Loire, où son père a longtemps tenu une auberge, rue d'Annonay.

» C'est dans cette maison que Michel Eyraud est né, vers 1849. Il est l'aîné d'un frère unique, toujours vivant, qui habitait récemment encore avec sa mère, veuve depuis de longues années.

» A l'âge de dix ou douze ans, Michel Eyraud fut mis au lycée pour commencer son éducation, car l'aisance et même la fortune étaient venues pour la famille à la suite de quelques spéculations heureuses, faites sur les farines.

» Ce commerce ayant réussi, le père eut l'ambition de l'étendre, et de le développer, et, à cet effet, il alla en transporter le siège en Espagne, où il s'était créé des relations.

» Plus tard, l'habile minotier revint en France, et acheta, dans le Midi, un domaine assez important, qui est demeuré sa propriété, et qui s'appelle le château de Sizeron.

» Michel Eyraud ne passa pas les monts avec les siens. Il resta au lycée de St-Etienne pour y poursuivre ses études.

» Enfin, il s'en alla rejoindre sa famille à Paris, devenu la résidence habituelle de sa famille.

» On a parlé de certaine lettre d'une incohérence grotesque, écrite de Montréal par Eyraud à M. Lozé, dont la surprise aurait été extrême. Il croyait Eyraud plus fort sur l'orthographe et la grammaire.

» Si la missive est idiote, nous conseillons à M. Lozé de ne pas s'y laisser prendre. Eyraud peut mieux rédiger, et, s'il l'a fait si mal, ce n'est certainement pas sans raison.

» Michel Eyraud a fait la campagne du Mexique, en qualité de chasseur à pied. C'était un assez mauvais soldat. Il déserta pour éviter les suites d'une escapade un peu forte.

» De retour à Paris, après une amnistie, Michel Eyraud fonda une maison pour la vente des cuirs. L'affaire marcha mal. Il fit autre chose qui n'alla pas mieux, et commença bientôt à tirer sérieusement le diable par la queue.

» Entre temps, il s'était marié, et était devenu père d'une fille. Il fréquentait les pires faiseurs et les courtauds de Bourse. Il était toujours à la veille de gagner des centaines de mille francs, mais n'aboutissait jamais, faute d'une première mise de fonds insignifiante.

» Brouillé avec sa famille qu'il ne voyait plus, il courait le monde, tantôt en Angleterre, en Belgique, en Hollande, et jusque dans l'Amérique du Sud, dont il parlait couramment la langue.

» Le domaine de Sizeron, acheté par le père d'Eyraud, est aujourd'hui en liquidation. On se heurte, paraît-il, à une difficulté insurmontable, l'absence de Mme Eyraud, mère.

» Le notaire, chargé des intérêts de la famille, ignore absolument le domicile de cette dame, et nul ne peut le renseigner sur ce point capital.

» La liquidation reste donc en panne.

» Michel Eyraud a encore quelques parents à Saint-Etienne. Une tante, sœur de sa mère, qui habite le quartier du Treuil, et justement intéressée dans la succession du château de Sizeron, et un cousin B..., canonnier à Valbenoite.

» Ces renseignements ne sont pas seulement inédits, mais ils sont, de plus, d'une rigoureuse exactitude.

» Ils résultent d'une enquête faite en vertu d'une Commission rogatoire.»

Paris, 29 janvier. — R. Launé a déclaré énergiquement au juge d'instruction qu'il n'a pas pris part à l'assassinat de Gouffé.

Les patrons et les garçons de l'hôtel de Lyon, où Eyraud et Gabrielle Bompard sont descendus, ont confirmé, à leur sujet, tous les détails déjà connus.

NOUVELLES DU JOUR

La commission des douanes

Paris, 29 janvier. — C'est demain que la commission des douanes se réunira pour nommer son bureau. Malgré les efforts des amis de M. Viette, il est plus que probable que M. Méline sera désigné comme président.

La division dans le comité national

Paris, 29 janvier. — Le comité national s'est réuni ce soir ; MM. Naquet, Laguerre et quelques autres ont blâmé l'attitude de MM. Laur, Laisant, Deroulède, de Susini, Mermeix, etc., à la réunion de Neuilly; ils ont déclaré que, pour leur part, ils ne s'associeront jamais à une campagne antisémitique.

M. Laguerre part demain pour Jersey ; il rendra compte au général Boulanger de la réunion du comité.

Un duel

Paris, 29 janvier. — Les négociations pour la rencontre entre M. le marquis de Morès et M. Camille Dreyfus, au sujet d'un article injurieux de ce dernier sont tenues secrètes.

On ignore même les noms des témoins, mais il paraît que le duel aura lieu dimanche en Belgique, au pistolet, avec échange de trois balles à quinze pas.

Le successeur de M. Mariani

Rome, 29 janvier. — On assure que la nomination du successeur de M. Mariani sera retardée, en raison des modifications ministérielles que l'on prévoit devoir avoir lieu prochainement en France.

M. Ribot remplacerait M. Spuller au ministère des affaires étrangères.

Le congrès international des mineurs

Durham, 29 janvier. — Le bureau central de l'Union nationale des mineurs a exprimé l'avis, dans une séance tenue aujourd'hui, qu'il est nécessaire que le congrès international des mineurs soit tenu en Belgique, dans la dernière quinzaine de mai 1890.

Une autre résolution a été adoptée, ratifiant la décision prise antérieurement de repousser toute assurance obligatoire pour les mineurs.

Le tirage de la tombola de l'Exposition

Paris, 29 janvier. — Aujourd'hui s'est terminée la première des opérations que comporte le tirage de la tombola de l'Exposition, c'est-à-dire la mise en roue des 100,000 séries de dix numéros.

La seconde opération a commencé aussitôt après: c'est le tirage des 500 séries qui constitueront les 5,000 numéros gagnants.

Demain matin à onze heures précise aura lieu le tirage définitif.

Paris, 29 janvier. — Le tirage des 500 séries de 10 numéros qui doivent concourir au tirage définitif a été terminé à 5 heures.

Un incident s'est produit vers 4 heures : un agent de service aperçut sur le sol, en-dessous des appareils, un numéro, aussitôt des sifflets et des réclamations se font entendre ; le président explique qu'au cours du roulage des billets on avait dû en refaire quelques-uns et que le numéro trouvé avait dû se trouver dans ce cas.

Néanmoins, il propose de le remettre dans la roue. Les protestations redoublent et la foule réclame qu'on recommence le tirage.

Le bureau persiste dans sa décision le numéro est remis dans la roue et le tirage continue au milieu de l'agitation.

Lorsque la séance a été levée des sifflets très nourris se sont fait entendre.

Demain à 10 heures tirage définitif.

L'autopsie du corps de Mme Larousse

Paris, 29 janvier. — L'autopsie pratiquée, cette après-midi, à la Morgue, sur le corps de Mme Larousse par le Dr Brouardel, a démontré que la défunte a succombé d'une façon toute naturelle. Les obsèques auront lieu vendredi.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 30 janvier

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
88 9/0	3 0/0	87 95	87 925	87 975
107 65	4 1/2 0/0 1883	107 65	107 60	106 95
94 10	Italien 5 0/0	93 95	93 95	93 95
17 80	Turc 4 0/0	17 85	17 85	17 825
474 68	Egypte 6 0/0	474 06	474 06	475 75
72 3/4	Extérieure 4 0/0	72 1/2	72 1/16	72 9/16
88 13/16	Hongrois 4 0/0	88 5/8	88 5/16	88 17/32
63 1/8	Portugais 3 0/0	62 3/4	62 13/16	63 7/16
99 9/16	Consolidés anglais	...	97 7/16	97 7/16
91 7/32	Russe 1880	91 3/16	91 1/8	91 1/8
93 3/16	Russe 1889	93 9/16	93 9/16	92 1/2
	Sociétés de crédit			
4235 ..	Banque de France	.... ..	4235 ..	4220 ..
560 ..	Banque d'Escompte	.... ..	560 ..	560 ..
795 ..	Banque de Paris	.... ..	797 50	792 50
1302 50	Crédit Foncier	1300 ..	1300 ..	1297 50
480 ..	Crédit Mobilier	.... ..	.... ..	482 50
715 ..	Crédit Lyonnais	715 ..	716 25	715 75
533 125	Banque Ottomane	533 125	533 125	535 125
	Chemins de fer			
1761 25	Nord	.... ..	1760 ..	1772 50
.... ..	Paris-Lyon-Méditer.	.... ..	1372 50	1360 .
1305 ..	Orléans	.... ..	.... ..	.... ..
462 50	Autrichiens	467 50	461 25	462 50
307 50	Lombards	307 50	306 25	307 50
375 ..	Nord Espagne	373 75	375	375 ..
312 50	Saragosse	.... .	312 50	312 50
	Valeurs diverses			
1470 ..	Gaz Parisien	.... ..	.... ..	1471 25
50	Métaux	.... .	46 25	48 75
78 25	Panama	76 25	76 25	78 75
2311 25	Suez	2307 50	2312 50	2310 ..
	Mines			
415 ..	Rio-Tinto	411 875	411 875	411 25
117 50	Tharsis	117 50	117 50	116 875
.... .	de Beers	.... ..	.... ..	.... ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 30 janvier 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
88 10 ./	3 0/0	88 .. ..
92 60 ./.	3 0/0 amortissable	92 40 ..
107 10 ./.	4 1/2 0/0 1883	106 95 ./.

BOURSE DE LILLE

du jeudi 30 janvier

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1869, remboursable à 100 fr.	108	106 ..
Lille 1868, remboursable à 100 fr.	... ..	115 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	507 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	520 ..
Lille 1884, obligations de 1er fr., 250 payés	415 25	415 ..
Lille 1887	... ..	387 50
Armentières 1886	... ..	477 50
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	46 ..
Tourcoing 1878	... ..	455 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... .	108 50
Département du Nord	101 25	103 75
Caisse de Lille (Vorley Decroix et Cᵉ	.... .	570 ..
— (c. nom.)	.... .	1095 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Vorley Cᵉ	.... .	500 ..
Caisse d'Esc. E. Tiquet-Simon et Cᵉ (c. anc.	... .	115 ..
— (c. et n.), 250 fr. p.	... .	207 50
Caisse Platel et Cᵉ	... .	360 ..
Cie des Industri. s réun. (ex L. Allart et Cie)	... .	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. versés	... .	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cᵉ, act. 1,000 fr.	... .	1100 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 5, act. 500 fr. p.	... .	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	... .	1975 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... .	435 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... .	210 .
Banque reg. du Nord, a Roub., act. 500 fr.	... .	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 225 fr. p.	... .	510 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Gr. sain), 500, t. p.	... .	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7e)	... .	25 ..
Caisse comm. de Bethune A. Turbier et Cᵉ	... .	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	... .	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	... .	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	... .	3380 ..
Denain et Anzin	... .	360 ..
Obligations Nord	... .	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... .	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 3%)	... .	292 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr.	... .	500 .
Chemins de fer économiques du Nord	... .	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours	Cours complets
Aniche (Nord) le 1/2c	...	12250 ..
Anzin 100e de denier	...	4200 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (50 000 act.)	...	1315 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	...	14000 ..
Bully-Grenay le 1/2c	1865	1870 ..
Carvin	1275	1262 50
Courrières	...	38000 ..
Campagnac	...	445 ..
Crespin	...	230 ..
Douchy	...	4150 ..
Douaisienne (act. libérées 500 fr.)	...	235 ..
Dourges	...	8710 ..
Escarpelle (Nord)	3100	3100 ..
Epinac	...	260 ..
Ferfay (Société anonyme)	...	750 ..
Lens	...	24400 ..
L'eres (actions 500 fr. libérées)	...	47 75
Liévin	...	3600 ..
Lys supérieure	...	...
Meurchin	...	3805 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	...	23600 ..
Rieg, Ferques, Hardinghem	...	100 ..
Fiacey-le-Rouvray	...	6 25
Thivencelles, Fresnes-Midi	...	70 ..
Vicoigne et Nœux	...	19500 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La grève de Lens

Lens, 30 janvier. — La nuit a été peu agitée ; le chômage est toujours complet aux fosses 1, 2, 3, 4, 5 et 8. Seuls les ouvriers des puits 6 et 7 sur Douvrin et Wingles travaillent ; cependant un certain nombre d'absences y sont constatées.

Aucune arrestation ni incident n'ont été relevés. Les grévistes sont toujours très calmes.

Nomination du bureau de la Commission des douanes

Paris, 30 janvier.— La Commission des douanes a nommé président, M. Méline par 44 voix; vice-présidents; MM. Develle 43 voix, Viette 28 voix, Raynal 27 ; secrétaires, les 4 plus jeunes, MM. Jonnart, Jamais, Deloncle, Turrel. Les libéraux, comme MM. Léon Say et Aynard, ont voté pour M. Méline dans un esprit de conciliation.

M. Méline a prononcé une courte allocution, et a dit que la majorité ne s'inspirerait d'aucun partipris, et n'aurait en vue que la protection des intérêts nationaux.

La commission a décidé qu'elle se réunirait tous les jeudis à neuf heures; exceptionnellement elle se réunira lundi. Dès lors, elle recevra toutes les communications sur la question des maïs, la première à l'étude.

Les élections contestées

Paris, 30 janvier. — Le 1er bureau, par 13 voix contre 11, a conclu à la validation de M. Maurin Latour (Ardèche).

Au conseil des ministres

Paris, 30 janvier.— Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Ils ont continué l'examen du budget de 1891 et procédé à l'expédition des affaires courantes.

M. Thévenet a fait signer un décret modifiant l'ordonnance du 4 janvier 1843 relative au notariat.

M. Tirard a soumis à la signature de M. Carnot un décret portant autorisation pour les abonnés du réseau téléphonique de se servir quotidiennement des cabines publiques établies dans Paris.

Le même décret porte la création d'abonnements aux cabines publiques, moyennant une taxe nouvelle de 80 fr. pour le réseau de Paris et pour les autres réseaux souterrains, et une taxe de 40 fr. pour les réseaux aériens.

L'empereur du Brésil au fort d'